

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP ASH 2026-015-UEEA MARSEILLE E.E.PU OLYMPE GOUGES
	INTITULE DU POSTE	Enseignant en : Unité d'enseignement autisme en élémentaire UEEA
	PLACE DU POSTE	Ce dispositif est implanté et rattaché administrativement à l'école : E.E.PU OLYMPE DE GOUGES à MARSEILLE Poste sous-couvert IEN SAINT BARNABE
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>L'unité d'enseignement autisme en élémentaire (UEEA) est un dispositif accueillant 10 élèves ayant un diagnostic d'autisme et n'étant pas suffisamment autonomes pour être scolarisés en classe ordinaire.</p> <p>Ce dispositif relève du droit commun mais est adossé à un établissement médico-social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4ème plan autisme (2018-2022) - Instruction interministérielle N° DGCS/SD3B/DGOS/DGS/CNSA/2019/44 SDR4 du 25 février 2019 relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles neurodéveloppementaux 2018-2022
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Piloter le projet de l'UEEA et assurer la cohérence des actions en collaboration avec les différents professionnels (AESH collective, éducateur spécialisé). - Partager et construire avec les professionnels l'équipe pluridisciplinaire des outils communs au service de la scolarisation des élèves. - Transmettre des observations structurées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un enfant ou d'une pratique professionnelle, et intégrer dans son analyse les apports des autres professionnels, y compris les informations concernant les temps d'intervention hors scolaire. - Réaliser avec les partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets des élèves. - Favoriser l'établissement de relations de confiance et de collaboration avec l'équipe de professionnels de l'ESMS à laquelle il appartient - Prendre part aux réunions de l'école pour permettre aux élèves de l'UEEA une participation pleine à la vie de celle-ci (fêtes, spectacles, sorties scolaires, projet d'école...). - Être l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant. - Travailler en partenariat avec les autres enseignants de l'école pour favoriser la scolarisation en classe ordinaire. - Contribuer à l'information de l'ensemble du personnel sur le fonctionnement de l'UEEA.
	COMPETENCES	<p>Être capable de :</p> <p>Travailler en équipe avec des partenaires différents. Favoriser l'établissement de relations de confiance. Prendre en compte de façon permanente le comportement des élèves Communiquer quotidiennement avec les familles.</p> <p>Avoir des connaissances suffisamment solides sur :</p> <p>Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (HAS). L'autisme et l'adaptation des démarches pédagogiques spécifiques. Les programmes et les enjeux du cycle 2 et du cycle 3 à l'école élémentaire Le cahier des charges des UEEA.</p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Le candidat doit être titulaire du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement spécialisé (CAPPEI ou équivalent).
	NOMINATION	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire du cadre réglementaire du service enseignants du 1 ^{er} degré : 24h devant et 108 heures annualisées
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	CONTACT	IEN ASH responsable du dossier : Mme VOLPI - IEN ASH Ouest - ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr – 04.90.49.01.78